

FAQ DU 81^e CONGRES DES EXPERTS-COMPTABLES

1. Quels sont les horaires d'ouverture du 81^e Congrès ?

- Mercredi 16 septembre : 09h00 - 20h00
- Jeudi 17 septembre : 8h00 - 20h00
- Vendredi 18 septembre : 8h00 - 17h00

2. Qui peut assister au Congrès des experts-comptables ?

Le congrès est ouvert aux experts-comptables, aux professionnels de la comptabilité ainsi que les collaborateurs de cabinet d'expertise comptable.

Vous devez vérifier au préalable que vous disposez d'un login et mot de passe « Comptexpert » pour vous inscrire au Congrès. Dans le cas contraire, vous devez impérativement créer un compte :

[OEC Authentification Comptexpert \(experts-comptables.org\)](https://experts-comptables.org)

3. Comment venir au Congrès ?

En métro

Ligne 12 : descendre à la station Porte de Versailles. C'est la ligne la plus directe depuis le centre de Paris (Saint-Lazare, Concorde, Montparnasse...).

Ligne 8 : station Balard (5–7 minutes à pied).

Ligne 13 : station Malakoff - Plateau de Vanves, puis 15 minutes à pied ou correspondance avec tram T3a.

En tramway

Tram T2 et T3a : arrêt Porte de Versailles - Parc des Expositions.

Le T3a relie toute la ceinture sud de Paris.

Le T2 permet un accès rapide depuis la Défense ou Issy-les-Moulineaux.

En bus

Ligne 39 : arrêt « Desnouettes » ou « Porte d'Issy ».

Ligne 80 : arrêt « Porte de Versailles – Parc des Expositions ».

Pour acheter des tickets de transports pour vos groupes ou des Paris Visite Pass (permet de voyager à Paris et en proche banlieue pendant un ou plusieurs jours), rendez-vous sur notre billetterie :

Trouvez le titre adapté à vos besoins (<https://www.ratp.fr/titres-et-tarifs>)

En voiture

Accès via le boulevard périphérique : sortie Porte de Versailles / Parc des Expositions

Parkings disponibles sur site :

P6 (souterrain, accès direct aux halls)

P7, P8, P2 selon l'événement

FAQ DU 81^e CONGRES DES EXPERTS-COMPTABLES

III- Depuis les aéroports

Depuis l'aéroport Charles-de-Gaulle (CDG)

RER B jusqu'à Gare du Nord ou Saint-Michel, puis métro ligne 4 jusqu'à Montparnasse, puis ligne 12 - direction Mairie d'Issy et descendez à la station Porte de Versailles.

Depuis l'aéroport d'Orly (ORY)

Montez à Aéroport d'Orly (ligne 14) et descendez à Madeleine changez pour la ligne 12 direction Mairie d'Issy puis descendez à la station Porte de Versailles.

IV- Taxis et VTC

Des stations de taxi sont situées devant les entrées principales du parc (Pavillon 1 et Hall 5). Des zones de dépose rapide sont prévues pour les VTC.

4. Questions concernant les badges

Quelles informations sont mentionnées sur le code barre de votre badge ?

Le badge contient les coordonnées renseignées lors de votre inscription et les prestations auxquelles vous avez accès. Il convient de porter le badge en permanence et de le présenter aux contrôles d'accès.

J'ai oublié d'imprimer mon badge avant de partir.

Lorsque vous vous présentez à l'accueil, vous pourrez imprimer votre badge et récupérer votre support.

Que faire en cas de perte de votre badge ?

Vous devez vous présenter à l'accueil, au service inscriptions sur place, avec une pièce d'identité pour demander la réimpression de votre badge. Votre précédent badge sera annulé et ne fonctionnera plus.

5. Est-ce que je recevrai une attestation de présence ?

Le congrès délivre-t-il une attestation de présence ?

Experts-Comptables Services n'étant pas un organisme de formation, c'est une attestation de présence et non de formation qui sera délivrée aux congressistes qui auront suivi des animations (ateliers, conférences, actualités), pour le nombre d'heures correspondant. Ces heures entrent dans l'obligation de formation des professionnels de l'expertise comptable.

La participation aux animations dont le format n'excède pas une heure ne donne lieu à aucune attestation.

Qui est concerné par cette attestation ?

Tous les inscrits au Congrès reçoivent une attestation de présence à l'issue du Congrès. Celle-ci est disponible sur votre espace personnel.

Validation de la journée institutionnelle du stage ?

Pour valider la participation à un évènement institutionnel comme l'exige le programme du stage,

FAQ DU 81^e CONGRES DES EXPERTS-COMPTABLES

l'expert-comptable stagiaire doit avoir comptabilisé un minimum de 7h au titre du suivi d'une conférence plénière et de 3 **ateliers parmi les ateliers profession, solution ou actualité**.

Important : Le suivi d'une émission à distance ou en replay ne peut être pris en compte au titre de la participation à un évènement institutionnel dans le cadre du stage, dès lors que seules les participations en présentiel sont validées.

Quelle est la prise en charge des OPCA ?

La participation au congrès ne peut être prise en charge par les OPCA, le congrès n'étant pas un organisme de formation.

Quand et où télécharger l'attestation de formation 2026 ?

Il sera possible de télécharger l'attestation de formation dans l'espace personnel à partir du mois de novembre. Un courriel sera envoyé à chaque congressiste pour notifier la date.

Comment télécharger l'attestation congrès 2025 ?

Il n'est pas possible de télécharger l'attestation de formation de l'année précédente.

Vous devez contacter le service des inscriptions par courriel :

- congrès@experts-comptables.org
- paltamirano@experts-comptables.org.

6. Questions sur l'inscription et la facturation :

Est-ce nécessaire de m'identifier pour m'inscrire au 81e congrès ?

Dans le cadre d'un renforcement de la sécurité et de la confidentialité d'accès à vos données personnelles, il vous sera demandé dorénavant de vous connecter avec votre login et mot de passe « Comptexpert » pour accéder à l'inscription.

Cette identification permet également de vous proposer le tarif adapté à votre profil.

Si vous n'êtes pas membre de l'Ordre ou si vous n'avez pas de Comptexpert, il vous sera nécessaire de le créer avant votre inscription.

FAQ DU 81^e CONGRES DES EXPERTS-COMPTABLES

Combien coûte l'inscription au 81e congrès ?

Le droit d'inscription plein tarif est de 482.40€ TTC jusqu'au 6 juillet 2026 minuit, puis de 588€ TTC à partir du 7 juillet 2026.

	Tarif TTC Jusqu'au 6 juillet 2026 minuit	Tarif TTC A compter du 7 juillet 2026
Expert-Comptable	482,40 €	588,00 €
Inscrit à l'Ordre depuis le 01/01/2022 Diplômés du DEC en 2025/2026	241,20 €	294,00 €
Expert-Comptable Stagiaire Mémorialiste	241,20 €	294,00 €
Collaborateur de cabinet d'expertise comptable (délégation de l'EC obligatoire)	241,20 €	294,00 €
Frais de dossier par congressiste	36,00 €	

Quels sont les frais obligatoires pour l'inscription ?

Il convient de s'acquitter d'un droit d'inscription ainsi que des frais de dossier.

Puis-je bénéficier du droit d'inscription mémorialiste ?

Oui, si vous avez obtenu votre attestation de fin de stage après 2011.

Comment mettre en place une délégation ?

Pour bénéficier du tarif spécifique « Collaborateur de Cabinet », il est nécessaire de posséder une délégation de la part d'un expert-comptable. La procédure à suivre pour mettre en place cette délégation est décrite sur le site des inscriptions :

[81e Congrès experts comptables - Tarifs et inscription \(experts-comptables.com\)](https://experts-comptables.com)

Comment régler mon inscription ?

Sur Internet, paiement uniquement par carte de crédit.

Quelles sont les cartes bancaires acceptées ?

Seules les cartes de crédit Visa et Mastercard sont acceptées.

Comment récupérer la facture de mes prestations pour le Congrès de 2026 ?

vous recevez votre facture par mail.

La facture, est téléchargeable dans l'espace personnel du congressiste.

Vous pouvez y accéder en utilisant votre login et mot de passe « Comptexpert » utilisé lors de votre inscription.

FAQ DU 81^e CONGRES DES EXPERTS-COMPTABLES

Comment récupérer la facture des prestations 2025 ?

Pour cela, contacter le service des inscriptions :

congres@experts-comptables.org

paltamirano@experts-comptables.org

Puis-je venir au congrès accompagné(e) ?

Les accompagnants ne disposent pas d'un accès aux conférences, aux ateliers ni à l'espace partenaires.

Ils peuvent en revanche participer au programme des excursions, lorsqu'il est proposé.

Toutefois, pour l'édition 2026, aucun programme spécifique n'étant prévu pour les accompagnants, leur inscription n'est pas ouverte.

Je souhaite déjeuner rapidement et sans réservation ?

Deux solutions alternatives seront disponibles sur place, sans réservation préalable :

- Quatre espaces de restauration situés aux extrémités de la salle plénière avec une gamme variées de sandwiches, salades et encas à emporter.
- Une offre de snacking variée en extérieur, située sur la terrasse du hall 7.3, proposée par une sélection de food trucks.

7. Comment effectuer les réservations de prestations ?

Comment réserver votre hôtel ?

Pour réserver votre hébergement en toute tranquillité, contactez directement l'agence mandatée pour la gestion de l'hébergement des congressistes : **Voyages C.Mathez**

Le lien de réservation pour le Congrès de 2026 : Congrès de l'Ordre des Experts Comptables : [Congrès de l'ordre des experts comptables 2026](#)

tel : + 33 (0) 4 96 10 24 80

mailto : emmanuelle.rydek@matheztravel.com

mailto: laurence.berthelier@matheztravel.com

Participation à la soirée du mercredi 16 septembre 2026

Cette soirée spectacle est offerte à tous les congressistes, en fonction du nombre de places disponibles et sous réserve d'avoir réservé préalablement sa place lors de votre inscription.

Attention, le spectacle n'est pas ouvert aux accompagnants. La soirée est réservée aux congressistes inscrits au Congrès.

8. Comment accéder à votre espace personnel du Congrès ?

Votre espace personnel du Congrès est accessible dès que votre inscription sera payée et validée.

On y accède à l'aide de votre identifiant comptexpert que vous avez utilisé lors de votre inscription au Congrès.

FAQ DU 81^e CONGRES DES EXPERTS-COMPTABLES

9. Quelle est la dateline pour s'inscrire ?

Vous aurez la possibilité de vous inscrire sur place pendant les trois jours de l'événement à l'accueil « Inscriptions sur place ».

10. Que comprennent les droits d'inscription pour le congrès présentiel ?

Les droits d'inscription comprennent :

- Accès à l'espace exposant.
- Accès aux séances plénières, aux grandes conférences, aux ateliers, ...
- Accès aux différentes animations institutionnelles sur l'exposition, aux flashes meeting,
- Accès à l'espace partenaires et aux animations des partenaires
- Accès à la totalité des ateliers en replay à l'issue du Congrès et au téléchargement des supports de présentation sur la plateforme de diffusion Fuzexperts.tv
- Délivrance d'une attestation pour les ateliers profession, solution, actualité et institutionnel suivis pendant le Congrès (seules les séances d'une durée minimum d'1 heure ouvrent droit à l'attestation)
- Délivrance d'une attestation pour les ateliers suivis en replay à l'issue du Congrès sur la plateforme de diffusion Fuzexperts.tv
- Accès à la soirée spectacle, le mercredi 16 septembre 2026 sous réserve des places disponibles au moment de l'inscription au Congrès
- Participation au cocktail dans l'exposition le vendredi 18 septembre 2026

D'autres prestations sont disponibles moyennant un supplément tarifaire que vous pouvez choisir lors de votre inscription (déjeuners, ...).

Que comprennent les droits d'inscription pour le Congrès à distance ?

Les frais d'inscription donnent droit à un accès illimité à notre plateforme dédiée [Fuzexperts.tv](https://www.fuzexperts.tv).

Veillez noter que votre accès est strictement personnel et non transférable.

Pour assister au congrès en présentiel, veuillez effectuer une demande de changement.

Nous tenons à préciser que cette demande ne sera pas assortie de frais supplémentaires.

Le Congressiste pourra suivre une partie du Congrès en se connectant sur la plateforme de diffusion :

- Accès au Canal Direct : séances plénières, grandes conférences,
- Accès au Canal Expert et au Canal Partenaires (Ateliers et Flashes)
- Accès à des émissions spécifiques
- Délivrance d'une attestation pour les ateliers profession, solution, actualité et institutionnel suivis en direct pendant les trois jours du Congrès (seules les séances d'une durée minimum d'1 heure ouvrent droit à l'attestation)
- Accès à l'issue du Congrès à la totalité des replays sur la plateforme de diffusion Fuzexperts.tv
- Téléchargement des supports complets de présentation des ateliers
- Délivrance d'une attestation pour les ateliers suivis en replay à l'issue du Congrès sur la plateforme de diffusion Fuzexperts.tv
- La participation en présentiel permet également de suivre les contenus disponibles sur la plateforme de diffusion Fuzexperts.tv.

Consultez la [page programme Online](#) du site pour en savoir plus

FAQ DU 81^e CONGRES DES EXPERTS-COMPTABLES

11. Je suis congressiste présentiel, ai-je accès à la plateforme Fuzexperts.tv ?

Oui, la plateforme [Fuzexperts.tv](https://fuzexperts.tv) est mise à la disposition des congressistes sans inscription distincte ou de frais supplémentaire.

12. Je souhaite annuler, comment dois-je faire et quelles sont les conditions ?

AUCUNE demande d'annulation d'inscription ne sera prise en compte quelle qu'en soit la cause et aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de force majeure.

13. Où puis-je laisser mes affaires personnelles pendant le congrès ? Y a-t-il un vestiaire ?

Un vestiaire est mis à disposition où vous pourrez laisser vos affaires personnelles. Le vestiaire et la bagagerie sont accessibles pendant les horaires d'ouverture du Congrès.

Nous vous conseillons de laisser dans la mesure du possible vos affaires à votre hôtel.

14. J'ai eu un accident/une perte ou un vol pendant la conférence, que puis-je faire ?

Veillez noter que ni l'organisateur ni le lieu d'accueil du Congrès ne peuvent être tenus responsables en cas de pertes ou de vols. Cependant, vous pouvez signaler tout incident à l'accueil au service des « Inscriptions sur place ».

15. Qu'en est-il des photos, des vidéos et des enregistrements audios ?

Le congressiste est informé que des captations vidéo et photos seront faites pendant le Congrès sans que le congressiste puisse être identifié, et pourront être diffusées sur les supports de communication de l'Ordre des experts-comptables.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à notre [Politique de confidentialité](#).

16. Qu'en est-il de mes données personnelles fournies lors du processus d'enregistrement ?

Au cours du processus d'inscription, chaque participant peu ou pas donner son consentement explicite au transfert de ses données aux partenaires.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à notre [Politique de confidentialité](#).

17. Vous n'avez pas de réponse à vos questions ?

Si vous n'avez toujours pas obtenu de réponse à vos questions, veuillez contacter l'équipe organisatrice via le courriel suivant : congres@experts-comptables.org

Vous pouvez utiliser LIA, le « Chatbot » du 81^e Congrès, disponible 24/24 sur le site du Congrès : <https://congres.experts-comptables.com>